

# GRAND PRIX SENIORS

Les samedi 5 et dimanche 6 octobre 2024

## CHAMP DE JOUEURS :

Le champ est limité à 120 joueuses/joueurs :

Le comité de l'épreuve a toute latitude pour modifier cette répartition en fonction du nombre de demandes d'inscription.

Le champ de joueur hommes sera divisé en 3 séries : seniors 1 seniors 2 seniors 3.

Le champ de joueur femmes sera divisé en 2 séries : seniors 1 seniors 2.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Voir le règlement particulier de chaque épreuve consultable sur le site du club et sur celui de la Ligue de Bretagne.

La clôture des inscriptions est fixée au **28 septembre 2024** (date d'arrivée au golf du règlement). L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement à l'adresse suivante : Golf de Saint Cast, Route du Golf 22380 Saint Cast le Guildo.

Les demandes d'inscription effectuées après le 28 septembre seront enregistrées sur une liste d'attente qui sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Une première liste des inscrits sera disponible le **29 septembre 2024**.

La liste définitive sera publiée le **3 octobre 2024**.

Toutes les autres clauses relatives à l'organisation des épreuves sont précisées dans les deux règlements consultables sur le site du club et sur celui de la Ligue de Bretagne.

## DOTATION :

Chez les hommes : Les 3 premiers en brut de chaque série seront récompensés

Chez les femmes : Les 3 premières en brut de chaque série seront récompensées

Remise des prix le dimanche 6 octobre 2024

# BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 28 septembre 2024

Accompagné du règlement au Golf de Saint-Cast  
Route du Golf  
**22380 SAINT CAST LE GUILDO**

ou par mail à : [accueil@golf-st-cast.com](mailto:accueil@golf-st-cast.com)

Nom : .....Prénom : .....

Tél : .....

Mail : .....

N°licence : .....Index : .....

**Un même joueur ne peut pas concourir dans les deux épreuves à la fois**

Membres du Golf de Saint-Cast : 35 €

Membre LeClub : 70 €

Joueur extérieur : 90 €

Le droit d'engagement inclut le parcours de reconnaissance la veille

**Suggestions pour votre hébergement :**

Camping du Gallinée\*\*\*\*\* : 02 96 41 10 56

Hôtel Port Jacquet \*\* : 02 96 41 97 18

Hôtel Le Crystal : 02 99 46 66 71





**Grand Prix Seniors 2024**  
**5 et 6 octobre 2024**  
**Règlement de l'épreuve**



*Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être licencié à la FF Golf et s'être acquitté du "<b>droit de jeu fédéral</b>" de 35€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.</li> <li>Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les séniors 2 et 70 ans pour les séniors 3.</li> <li>Remplir tous les critères sportifs d'inscription</li> <li>Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur</li> <li>Être titulaire d'un certificat médical 2024 de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.</li> </ul> <p>Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.</p>
TERRAIN	<p><b>LINKS 1926</b>  <b>Messieurs</b> : 5035 m - Par 69 - SSS : 68.6 - Slope 127 - Marques jaunes  <b>Dames</b> : 4395 m - Par 69 - SSS : 70.1 - Slope 124 - Marques rouges</p>
FORMULE DE JEU	<p><b>Simple Stroke Play 36 trous</b> – 18 trous par jour          Entraînement la veille du 1er tour sur réservation des départs au <b>02 96 41 91 20</b> (inclus dans le droit d'engagement)</p>
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.
SÉRIES	<p><b>Messieurs</b> : 3 Séries : séniors 1 – séniors 2 – séniors 3 - Index 15,4 maximum  <b>Dames</b> : 2 Séries : séniors 1 – séniors 2 - Index 18,4 maximum          Chaque joueur sera affecté dans sa série en fonction de son âge</p>
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au <b>28 septembre 2024</b>          Bulletin d'inscription disponible sur le site du golf de Saint-Cast à retourner :          - Par courrier : Golf de Saint Cast, Route du Golf 22380 Saint-Cast-le-Guildo.          - Par mail : <a href="mailto:accueil@golf-st-cast.com">accueil@golf-st-cast.com</a>          La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du golf de Saint-Cast, le <b>29/09/2024</b>.          L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement du droit d'engagement.</p> <p>Champ de participants limité à 120 joueurs. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2023 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards après accord de la ligue.</p> <p>Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :          Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, ensuite des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le paragraphe précédent.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
DROIT ENGAGEMENT	<p><b>90 €</b> : Joueur/joueuse extérieur  <b>70 €</b> : Titulaires d'une carte du réseau LeClub  <b>35 €</b> : Membre de Saint-Cast Côte d'Emeraude  <b>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</b></p>
TIRAGE DES DEPARTS	<p>1er tour : Répartition de la liste des inscrits en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).          Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.          2ème tour : ordre inverse du classement du 1er tour          Diffusion des horaires de départ la veille de la journée de reconnaissance : affichage et sur site du golf</p>
PRIX	Dames : 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Brut - Messieurs : 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Brut, dans chaque série
DÉPARTAGE	En cas d'égalité pour la 1 <sup>ère</sup> place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous 1-2-18. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.